

COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL Du 2 mai 2022

nombre de Conseillers en exercice: 22 présents :17 Votants : 20 (dont 3 procurations)

L'an deux mille vingt-deux le deux mai le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de spectacle de La Roche-Chalais sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Maire.**

Date de convocation : 28 avril 2022

PRESENTS : HALLAIRE X., LACHAUD J., DUCOURTIOUX J., CONIJN M., RAMBONONA R., VICAIRE-BONNIEU D., VIAUD A., CAZERES C., HUGON DE MASGONTIER A., LAGORGETTE P., BONNEFONT M., MAILLETAS A., RAVON A., LECOQ T., MALLET J., ITHURBURU J.J.,

ABSENTS EXCUSÉS : REY N. procuration à LACHAUD J., VALLECILLO C., BOISDRON C. procuration à SAUTREAU J.M., FORESTIER M. procuration à DUCOURTIOUX J., CHABANET M.

SECRETAIRE : CONIJN Martine.

.....
Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 avril 2022

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 11/04/2022.

Le compte-rendu est adopté à *l'unanimité*.

1 – Approvisionnement en EAU : intervention SMDE

Afin de permettre la prise de décision quant à un nouvel approvisionnement en eau pour notre commune, les représentants du SMDE24 ont explicité devant le conseil municipal différents points. La commune pourrait bénéficier de l'expertise des agents du SMDE24 pour faciliter la maîtrise de ce futur et proche chantier.

M. Marc MATERRA, Président du SMDE24 (Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne) a présenté les différentes compétences du syndicat. Il rappelle que la commune de La Roche-Chalais est adhérente au syndicat depuis 2010 pour la compétence obligatoire « protection de la ressource ».

Mme Estelle ESPALIER, Directrice du SMDE24, a rappelé les besoins en eau, compte tenu des éléments fournis par l'ancien fermier, avant de faire l'historique des forages de reconnaissance, la situation laissée par l'ancien fermier (déléataire) étant sujette à divers questionnements.

2 – ECLAIRAGE PUBLIC

La question des énergies est au cœur de notre action. Le conseil Municipal s'est prononcé à *l'unanimité* pour la réduction de l'intensité de l'éclairage public pendant certaines heures nocturnes et de façon généralisée sur l'ensemble du territoire.

3 - DEMANDES DE SUBVENTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Maire indique aux élus que la commune peut bénéficier de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des contrats de territoires :

a) Projet de création d'un terrain multisport.

Le montant des travaux s'élève à 64 429.00€ HT, le maire propose au conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention.

DEPENSES HT

RECETTES

TERRASSEMENT ET CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORT	64 429,00
--	-----------

CONSEIL DEPARTEMENTAL sollicitation de 25%	16 107,25
AGENCE NATIONALE DU SPORT sollicitation de 50%	32 214.50

autofinancement	16 107.25
-----------------	-----------

total général HT

64 429,00

total général HT

64 429,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité**, accepte de solliciter une subvention de 25%, soit 16 107.25 euros.

b) Projet de panneaux photovoltaïques salle de spectacle LRC et anciens ateliers municipaux SMR.

Le montant des travaux s'élève à 439 357.00€ HT, le maire propose au conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention.

DEPENSES HT

RECETTES

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE TOITURE SALLE DE SPECTACLE LA ROCHE CHALAIS	161 571,00
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE TOITURE ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX SAINT MICHEL DE RIVIERE	277 786.00

CONSEIL DEPARTEMENTAL sollicitation de 25%	109 839.25
autofinancement	329 517.75

total général HT

439 357,00

total général HT

439 357,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité**, accepte de solliciter une subvention de 25%, soit 109 839.25 euros.

4 – PROJET DE REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG DE LA ROCHE-CHALAIS : licence IV

Le Conseil Municipal prend acte de l'absence de bar sur le centre bourg. La question est posée de savoir si un projet communal pourrait être viable selon des formes à déterminer, la première condition étant de posséder une licence IV.

Il est proposé au Conseil Municipal de constituer un groupe de travail ayant pour objet d'étudier la faisabilité à terme d'un tel projet.

5 – APPARTEMENTS COMMUNAUX SITUÉS À LA RONZE

La commune est propriétaire de deux appartements à La Ronze (ancienne école) qui sont désormais vides après maintes démarches. Vu l'état des appartements, le coût des remises en état compte tenu des normes actuelles, le Conseil Municipal, a décidé **à l'unanimité** de les vendre. Les diagnostics préalables à la vente seront demandés ainsi que l'avis du service des domaines.

Questions diverses :

- Possibilité étude éclairage du stade sur pylône existant : une étude a été demandée à l'exploitant.
- Pétition des familles qui subissent des vols récurrents au cimetière de SMR : prendre attache avec la Gendarmerie avant de faire des propositions.
- Lecture du courrier adressé aux conseillers municipaux par M. BERNAD Gérant de MARQUAGE PLUS.

Delphine VICAIRE BONNIEU :

- Soirée entrecôte à SMR le 2/07
- Sortie canoë le 2/07
- Charte Natura 2000 en cours d'élaboration
- Visite local buvette avec les associations pour travaux de remise en état

Jacky DUCOURTIOUX :

- Prise de contact avec la chargée de projet Petites Villes de demain pour la création d'une association des commerçants.

André VIAUD :

- Etudes en cours avec Christian DURET sur les prochains travaux routiers

Martine CONIJN :

- Présentation de la 2^{ème} édition « les Pieds en Terrasse »

Jocelyne LACHAUD

- Fête de la nature le 28 mai
- Pierre de Champmartin : courrier conjoint adressé à la Directrice de la DRAC, au Président du CD24 et au Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

Xavier HALLAIRE :

- Opération Solidarité Ukraine : un camion au départ pour Marsac,
- Travail en cours sur le mémorial de la shoah.

Rémi RAMBONONA :

- Demande d'une administrée pour logement insalubre
- Réflexion pour recruter le personnel en fonction des besoins de la collectivité (maçon, mécanicien...)

Jean Michel SAUTREAU :

- Solidarité Ukraine : l'harmonie ne règne pas sur la commune y compris pour la même cause. 15 Ukrainiens sont accueillis actuellement sur la commune pour une situation qui va s'installer dans le temps. Comment aider ? participer à l'intégration ? une réunion sera programmée dans les prochains jours.
- Prochain Conseil Municipal MARDI 7 JUIN

Fin de séance à 23h40.